UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS (PARIS II)

**Année universitaire 2017-2018**

DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE (1067) – **2e année de Capacité en droit**

Cours de **Mademoiselle Estelle FRAGU**

**Sujet janvier**

**Document autorisé**: Code civil

Traitez **au choix** l’un des deux sujets suivants :

Dissertation : *La communauté réduite aux acquêts assure-t-elle l’indépendance des époux ?*

Cas pratique :

Emma et Fabrice sont mariés sans contrat de mariage depuis le 7 janvier 2004. Fabrice est chirurgien-dentiste et s’est constitué depuis 2000 une belle clientèle ; Emma est professeur de littérature anglaise dans un collège privé réputé. En 2012, le couple adopte simplement Marcel qui est âgé de 19 ans.

Les époux habitent dans un superbe appartement terrasse de 250 m2 à Nice que Fabrice a reçu par succession de sa mère en 2005. Cependant, il a fallu le mettre aux nouvelles normes de sécurité, ce qui a entrainé une dépense de 150 000€, payés avec les économies du ménage. L’appartement vaudrait aujourd’hui, sans les travaux 600 000€, et avec les travaux 700 000€.

En 2016, Fabrice décida de moderniser ses équipements, devenus obsolètes, et renouvela tout son matériel pour la somme de 100 000€ qu’il règle au moyen d’un emprunt sans en avertir Emma. Malheureusement, trois autres chirurgiens-dentistes se sont installés à proximité et la clientèle de Fabrice fond comme neige au soleil. Le couple accumule les dettes et envisage de changer de régime matrimonial pour passer en séparation de biens. Fabrice souhaiterait également vendre l’appartement afin d’acheter un appartement plus petit et de payer les dettes du ménage. Emma refuse catégoriquement de changer de train de vie en renonçant à leur magnifique logement.

1. *Qualifiez l’appartement terrasse et les économies du ménage. Existe-t-il un droit à récompense ? Si oui, calculez la récompense.*
2. *S’agissant de l’emprunt de 100 000€ : qualifiez le matériel et envisagez l’obligation à la dette, la contribution à la dette ainsi qu’un éventuel droit à récompense.*
3. *Vérifiez les conditions du changement de régime matrimonial.*
4. *Fabrice peut-il vendre l’appartement terrasse sans le consentement d’Emma ?*

Préoccupé par l’avenir Fabrice veut rédiger un testament et désire que vous corrigiez les éventuelles erreurs de son brouillon datant de novembre dernier :

1. « Je soussigné, Fabrice Dupond, sain de corps de d’esprit, désire léguer à mon épouse Emma, l’appartement terrasse situé 3 boulevard du Parc Impérial à Nice, à condition qu’elle ne se remarie jamais. Je lègue également à notre chien, Peter, la somme de 10 000€, pour qu’il ne soit jamais dans le besoin. Fait à Nice, le 31 novembre 2017, Fabrice ».

L’année 2018 commence tristement pour le couple : Marcel qui rentrait de sa soirée du nouvel an est renversé par un chauffard. Il décèdera à l’hôpital quelques heures plus tard. Emma et Fabrice sont dévastés par le chagrin. Marcel laisse pour lui succéder Emma, Fabrice, ainsi qu’une sœur par le sang, Vanessa. Cette dernière, qui n’avait plus vu Marcel depuis son adoption, espère bien récupérer le petit studio donné par Emma et Fabrice en 2014 à Marcel, qui était parti à Paris faire des études de droit.

1. *Déterminez les droits des héritiers de Marcel.*